

---

## Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 3 octobre 2019

---

# Les tpg renforcent leur offre afin de développer leur réseau en vue de l'arrivée du Léman Express

**Les Transports publics genevois (tpg) se mobilisent en vue du 15 décembre 2019. Ils se préparent à accompagner la mise en service intégrale du Léman Express qui va révolutionner la mobilité à Genève. Et ils s'approprient à exploiter une nouvelle ligne de tram transfrontalière.**

C'est une certitude pour le conseiller d'Etat Serge Dal Busco chargé du département des infrastructures : « Genève s'approprie à vivre une nouvelle ère de la mobilité ». Le magistrat s'est exprimé jeudi lors d'une conférence de presse organisée conjointement avec les Transports publics genevois (tpg). Il a détaillé à cette occasion les implications de la mise en service intégrale du Léman Express le 15 décembre et le rôle attendu des tpg dans cette nouvelle configuration. « Les habitudes de mobilité vont être bouleversées à Genève et dans la région », a-t-il ajouté.

### Mobilisation de toute l'entreprise

Conscients de leurs responsabilités, les tpg préparent cette échéance importante depuis plusieurs mois. « Tout notre entreprise est mobilisée », a indiqué Denis Berdoz, directeur général des tpg. Une progression de l'offre des tpg est prévue, en effet, le 15 décembre. Elle impliquera l'exploitation de nouvelles lignes et la réorganisation de certaines d'entre elles afin de bénéficier de connexions directes avec le Léman Express qui sera à l'avenir la colonne vertébrale de la mobilité dans l'agglomération genevoise. « Nous adaptons nos lignes afin de renforcer l'attractivité des transports collectifs. L'enjeu est la diminution des temps de parcours grâce à la complémentarité des réseaux », a expliqué Denis Berdoz.

A titre d'illustration, la gare de Chêne-Bourg sur la rive gauche offrira aux communes du bord du lac et de la campagne avoisinante un accès direct au Léman Express (connexion avec les lignes 12, 31 et les nouvelles lignes 17, 32, 37, 38). La même logique sera appliquée sur la rive droite où la gare de La Plaine fonctionnera comme « hub » en accueillant en transit des voyageurs de plusieurs communes de la Champagne et du Mandement (connexion avec les lignes 74, 75, 78 et les nouvelles lignes 76, 77). Les tpg visent une synchronisation de leur réseau avec le Léman Express. Sachant qu'ils restent tributaires des conditions de trafic, ils n'écartent pas des ajustements après les premiers mois d'exploitation.

Les tpg s'approprient également à exploiter à partir du 15 décembre une nouvelle ligne de tram entre Lancy-Pont-Rouge et Annemasse. Elle portera le numéro 17. Il s'agira de la première ligne de tram transfrontalière mise en service depuis plus de 60 ans dans la région. Elle soulagera l'un des tronçons les plus sollicités du réseau des tpg en augmentant l'offre pour les habitants et riverains vivant ou travaillant sur les axes Plainpalais-Moillesulaz et Plainpalais-Lancy. Des connexions seront possibles le long de la ligne 17 avec le Léman Express en gares de Chêne-Bourg, des Eaux-Vives et de Lancy-Pont-Rouge.

### Ouverture d'une nouvelle agence

En parallèle, les tpg sont sur le point d'achever plusieurs projets importants afin de renforcer leurs relations avec leurs clients. Ils prévoient ainsi l'ouverture d'une nouvelle agence à la Gare-Lancy-Pont-Rouge dans le courant du mois de décembre. Cette enseigne s'ajoutera aux points de vente déjà existants. « Notre dispositif commercial s'étoffe, car nous sommes convaincus de l'augmentation de la part modale du transport public à Genève. L'arrivée du Léman Express aura un effet positif pour l'ensemble des opérateurs », a indiqué Denis Berdoz.

Les tpg travaillent également au renouvellement de plusieurs de leurs canaux de vente digitaux. Un nouveau site internet et une nouvelle application sont actuellement en cours de réalisation. Le webshop des tpg a bénéficié récemment de nouveaux développements. La carte sans contact, transmissible et rechargeable tpgPay a été lancée avec succès au début de l'année. Et l'installation de distributeurs automatiques de titres de transport sans contact dans une grande partie de la flotte des tpg s'est achevée dans le courant de l'été. Tous ces efforts convergent vers un même objectif : être opérationnel le dimanche 15 décembre 2019.

Les connexions au Léman Express et les changements par ligne sont consultables sur [www.tpg.ch](http://www.tpg.ch).

### Une numérotation cohérente pour le réseau des tpg

Les tpg souhaitent apporter plus de cohérence à la numérotation de leurs lignes. Ils entendent aussi se mettre en conformité avec les exigences fédérales. Ils profiteront ainsi de l'arrivée du Léman Express, qui va générer de nombreux changements de lignes, pour faire évoluer leur nomenclature. En effet, la hiérarchie du réseau s'est complexifiée ces dernières années par le jeu des fusions, créations et réorganisations de lignes. Si le réseau principal (lignes 1 à 29) est lisible, l'utilisation conjointe de chiffres et de lettres ne répond plus à une logique. Par ailleurs, il ne reste plus qu'une lettre disponible pour une nouvelle ligne régionale. Ainsi, les tpg vont adopter progressivement une numérotation par chiffres (voir ci-dessous les changements prévus au 15 décembre 2019). Les lettres resteront disponibles pour une utilisation conforme aux prescriptions fédérales, soit pour des lignes spéciales. Les codes couleur évolueront aussi – les lignes historiques garderont cependant leurs couleurs actuelles - afin de gagner en visibilité sur la carte du réseau des tpg.

2020	2019	Parcours	Remarque
17	/	Annemasse-Parc Montessuit – Moillesulaz – Place Favre – Genève-Eaux-Vives-Gare – Rive-Bel-Air – Plainpalais – Uni-Mail – Acacias – Lancy-Pont-Rouge-Gare	Nouvelle ligne
32	C Jussy	(Monnaz) – Jussy-Meurets – Puplinge-Frémis – Mon-Idée – Chêne-Bourg-Gare-Tour/Place – Place Favre – Sous-Moulin	Changement de numéro et parcours adapté
37	C Presinge	Lullier – Presinge – Puplinge-Mairie – Mon-Idée – Graveson – Chêne-Bourg-Gare-Tour – Thônex-Mairie – Sous-Moulin	Changement de numéro et parcours adapté
38	B Hermance/Chens	Place Favre – Chêne-Bourg-Gare-Place – Petit-Bel-Air – Vandœuvres – Capite – Vézenaz – Bois-Caran – Saint-Maurice – Le Soleil – Anières-Mairie – Hermance – [Chens-sur-Léman (F)]	Changement de numéro et parcours adapté
39	B Jussy	Pointe à la Bise – Vézenaz-Village – Capite – Pallanterie – Meinier-Tour – Corsinge-Village – Jussy-Place – Lullier – Presinge	Changement de numéro et parcours adapté
50	V	Aéroport – Genthod – Versoix-La Scie – Versoix-Centre sportif	Changement de numéro et suppression du transbordement à Versoix
52	Z	Parcours inchangé	Changement de numéro
55	U	Parcours inchangé	Changement de numéro
59	/	Plage du Vengeron – Chambésy-Gare – Grand-Saconnex-Place – Aéroport	Nouvelle ligne
70	S	Parcours inchangé	Changement de numéro
71	W Hôpital La Tour	Satigny – Hôpital de La Tour	Changement de numéro
72	W Chouilly	Satigny – Chouilly – Peissy – Satigny	Changement de numéro
73	54	Parcours inchangé	Changement de numéro
74	P	Parcours inchangé	Changement de numéro
75	X Dardagny	Parcours inchangé	Changement de numéro
76	/	Viry – Soral – Laconnex – Petite-Grave – Cartigny – La Plaine	Nouvelle ligne
77	/	Sézégny – Avusy – Avully – La Plaine	Nouvelle ligne
78	X Chancy	La Plaine – Avully – Chancy	Changement de numéro

### Pour de plus amples informations :

**M. Denis Berdoz**, directeur général des Transports publics genevois (tpg), par l'intermédiaire de François Mutter, porte-parole et responsable des affaires publiques des tpg  
+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - [mutter.francois@tpg.ch](mailto:mutter.francois@tpg.ch)

**M. Serge Dal Busco**, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de Roland Godel, porte-parole, chargé de la communication, département des infrastructures (DI) de l'Etat de Genève  
+ 41 22 327 96 11- [roland.rg.godel@etat.ge.ch](mailto:roland.rg.godel@etat.ge.ch)

*Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les cinq ans avec l'Etat de Genève.*